

Allocution de M. Gérard Larcher, Président du Sénat Ouverture de la Réunion parlementaire de l'Union interparlementaire à l'Assemblée nationale

(samedi 5 décembre 2015 – 15 heures)

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Président de l'Union interparlementaire,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mes chers collègues Présidents d'assemblée,
Mes chers collègues parlementaires venus du monde entier,
Mesdames et Messieurs,

Les deux assemblées qui composent le Parlement français sont très heureuses de vous accueillir si nombreux à Paris, dans le cadre de cette réunion parlementaire co-organisée avec l'Union interparlementaire, à l'occasion de la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Il y a 13 ans, le Président de la République française, Jacques Chirac, lançait un cri d'alarme lors du Sommet de la Terre de Johannesburg : « *notre maison brûle et nous regardons ailleurs* ». Il poursuivait son discours avec une phrase que l'on cite moins souvent : « *La Terre et l'humanité sont en péril, et nous en sommes tous responsables* ».

Ces phrases prononcées en 2002 conservent toute leur pertinence et leur actualité.

Les analyses scientifiques se sont depuis lors multipliées pour documenter la réalité et les effets des dérèglements climatiques.

Je pense aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le GIEC) et à d'autres encore...

La mobilisation contre les effets du réchauffement climatique s'est amplifiée ces dernières années car les opinions publiques se sentent de plus en plus concernées et c'est très important.

C'est vrai dans le monde politique comme dans la société civile, dans toute sa diversité.

Certaines organisations non gouvernementales (ONG) sont mobilisées depuis longtemps ; d'autres acteurs s'engagent aujourd'hui résolument. Je pense notamment aux entreprises, mais aussi aux responsables des différents cultes, réunis au Sénat au printemps dernier pour échanger sur les enjeux liés aux dérèglements climatiques et préparer une position commune, remise au Président de la République française.

Je n'oublie pas non plus – chacun de nous le sait et le constate dans son pays – l'action essentielle des élus locaux qui apportent des solutions de terrain et qui innent bien souvent. Arnold Schwarzenegger, le Président fondateur du Réseau des régions engagées dans la lutte contre les dérèglements climatiques, le R20, le dira certainement tout à l'heure.

La situation d'aujourd'hui est donc différente de celle de 2002 et c'est heureux. Pourtant, la pression qui pèse sur nos épaules, à nous les responsables politiques, est encore plus forte.

Plus forte car nous ne pourrons plus dire que nous ne savions pas ! / Plus forte car nous ne pouvons plus différer, / différer encore !

Cette pression est individuelle et collective.

Individuelle, car chacun d'entre nous a la maîtrise de ses gestes et de ses comportements.

Collective, car nous avons besoin de nous doter d'objectifs clairs et ambitieux au niveau national comme au niveau mondial et, plus encore, de les tenir !

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, nous savons que la tâche est ardue. Les contributions nationales transmises avant l'ouverture de la Conférence ne permettaient pas de contenir le réchauffement climatique dans la limite de 2 °C d'ici la fin du siècle.

Nous mesurons les réserves exprimées par certains pays. Disons-le clairement : certains craignent que l'accord de Paris soit un frein à leur développement. Ils craignent aussi que les pays les plus développés ne soient pas au rendez-vous lorsqu'il s'agira de permettre le financement de cette transition vers un monde moins émetteur de carbone.

Ces craintes sont légitimes et il nous appartient, à tous, de démontrer que la lutte contre les dérèglements climatiques n'est pas une entrave au développement ! Cela n'aurait aucun sens, nous le savons bien ! Car ce sont les pays les plus pauvres qui sont aussi les plus vulnérables aux effets des dérèglements climatiques.

Nous devons affirmer très fortement que le pire serait de ne rien faire. Ne rien faire, c'est aller tout droit vers un monde plus incertain, plus menaçant, plus déstabilisant.

Ce n'est pas ce monde-là que nous voulons léguer.

Notre responsabilité commune est donc engagée, mais un accord ambitieux ne sera possible que s'il est fondé sur l'équité et la transparence. Que s'il prend en compte nos responsabilités différenciées et nos capacités respectives, en fonction des différentes situations nationales. Que s'il est équilibré entre efforts d'atténuation et efforts d'adaptation. Oublier cela, ce serait courir à l'échec !

N'oublions pas non plus que l'accord de Paris restera un « tigre de papier » si nous ne dégageons pas les ressources financières nécessaires. C'est-à-dire si nous ne prenons pas ensuite en compte cet accord dans nos décisions budgétaires et législatives.

En ce sens, le rôle des Parlements est et sera essentiel !

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, je voudrais vraiment insister sur ce point.

Nous savons tous que les négociations multilatérales sont menées par les gouvernements, c'est leur fonction, leur responsabilité. Mais les Parlements sont et seront la courroie de transmission indispensable sans laquelle rien ne sera mis en œuvre.

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, votre présence ici cet après-midi témoigne de l'importance que vous accordez à la démarche des Parlements, réunis sous l'égide de l'Union interparlementaire.

Nous formons tous le vœu que les conclusions de la Conférence de Paris intègrent la déclaration parlementaire préparée au nom de l'UIP par notre collègue Hervé Maurey, qui sera soumise à l'adoption des parlementaires du monde entier, demain au Sénat.

De notre côté, nous nous engageons à travailler dans la durée.

En effet, nous sommes tous conscients que le jour de clôture de la Conférence des Parties, le 11 décembre, quel que soit le résultat final, ne sera pas un point d'aboutissement, mais un carrefour sur un chemin d'exigence pour notre planète.

Je sais que je partage cette conviction avec mes collègues parlementaires marocains, dont le pays aura la responsabilité d'accueillir l'an prochain la 22^{ème} Conférence des Parties.

Je voudrais conclure par quelques phrases d'un conte poétique pour retrouver en soi l'enfant que nous avons été : *« Sur la planète du petit prince, il y avait comme sur toutes les planètes, de bonnes herbes et de mauvaises herbes. Par conséquent de bonnes graines, de bonnes herbes et de mauvaises graines de mauvaises herbes. Mais les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller... Alors elle s'étire, et pousse d'abord timidement vers le soleil une ravissante petite brindille inoffensive. S'il s'agit d'une brindille de radis ou de rosier, on peut la laisser pousser comme elle veut. Mais s'il s'agit d'une mauvaise plante, il faut arracher la plante aussitôt, dès qu'on a su la reconnaître. »*.

Cet auteur il se nomme Antoine de Saint Exupéry et le conte c'est « Le Petit Prince ». Nous le connaissons tous ici en France.

Aujourd'hui, nous avons reconnu « les mauvaises graines » du changement climatique. Elles peuvent encore paraître aujourd'hui inoffensives. Mais demain, il sera trop tard pour les « arracher ».

Alors ne les laissons pas prospérer tant qu'il en est temps ! Prenons maintenant et avec courage les décisions nécessaires pour préserver notre planète !

Nous avons l'opportunité de lui dessiner un bel avenir : pour ensemble sauver la planète du « Petit Prince ».

Le « Petit Prince », c'est l'Humanité !